

#OCDE #BEPS #DST #TSN

Syntec Numérique soutient la proposition de l'OCDE en matière de fiscalité de l'économie numérique

Paris, le 11 octobre 2019 - L'OCDE a publié mercredi sa proposition d'approche unifiée afin de répondre aux enjeux du pilier 1 de BEPS (Base Erosion and Profit shifting)¹. Cette proposition du Secrétariat soumise à consultation publique vise à concilier les différentes approches nationales et renouer le dialogue au sein de l'OCDE sur ce sujet hautement discuté.

Syntec Numérique a contribué à ces travaux à de nombreuses reprises, en s'appuyant sur quatre principes essentiels :

- Il ne s'agit pas d'un enjeu sectoriel mais d'économie globale, facilitée par la diffusion des usages numériques. Il convient donc de repenser l'ensemble des règles internationales en matière fiscale.
- La réponse devra permettre la mise en place d'une nouvelle clé de répartition des profits, de manière équitable entre les Etats, sans créer de taxation supplémentaire.
- L'impôt devra être assis sur les profits et non sur le chiffre d'affaire.
- La solution devra impérativement être globale et non nationale afin d'éviter les dommages sur l'économie locale en termes d'attractivité et de concurrence.

Pour ces différentes raisons, Syntec Numérique salue la proposition élaborée par l'OCDE, qui évite ces écueils et va dans le bon sens.

« Le Secrétariat de l'OCDE a réalisé un travail extrêmement complexe et précis afin de rapprocher et concilier les approches des différents Etats. Même si certains détails pratiques et techniques restent encore à préciser, il s'agit là d'une base de négociation concrète et constructive pour les mois à venir. » commente **Godefroy de Bentzmann, Président de Syntec Numérique**.

Pascal Saint-Amans, Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, a confirmé hier matin, lors d'un rendez-vous avec Syntec Numérique et Digital Europe, son souhait d'apporter de la stabilité et de la simplicité en réponse à ce problème international complexe. Syntec Numérique reste donc mobilisé pour avancer dans la construction de cette solution, au calendrier ambitieux.

¹Le projet BEPS a permis d'élaborer un ensemble de mesures inédites que les États pourront mettre en œuvre en adaptant leur droit interne, en particulier pour renforcer les règles applicables aux sociétés étrangères contrôlées, suivre une approche commune pour limiter l'érosion des bases d'imposition liée à la déduction de charges d'intérêts, lutter contre les dispositifs hybrides utilisés pour obtenir une non-imposition des bénéficiaires au moyen d'instruments financiers complexes.

A propos de Syntec Numérique :

Syntec Numérique est l'organisation professionnelle des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies. Il regroupe plus de 2 000 entreprises adhérentes qui réalisent 80% du chiffre d'affaires total du secteur (plus de 56 Md€ de chiffre d'affaires, 510 000 employés dans le secteur). Il compte 30 grands groupes, 120 ETI, 1 000 PME, 850 startups et TPE ; 11 Délégations

régionales (Hauts de France, Grand Est, Auvergne Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre Val de Loire, Normandie) ; 20 membres collectifs (pôles de compétitivité, associations et clusters).

Présidé par Godefroy de Bentzmann depuis juin 2016, Syntec Numérique contribue à la croissance du secteur et à la transformation numérique de notre pays à travers la promotion des nouveaux usages du numérique, le soutien à l'emploi et à la formation, l'accompagnement de ses adhérents dans leur développement et la défense des intérêts de la profession.

Pour en savoir plus : www.syntec-numerique.fr

Relations médias

Agence Wellcom : Camille Ruols – Julie Vautrin

Tel : 01 46 34 60 60 / camille.ruols@wellcom.fr / julie.vautrin@wellcom.fr

<http://wellcom.fr/presse/syntec-numerique/>